

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150409-2015_B142-DE
Date de télétransmission : 16/04/2015
Date de réception préfecture : 16/04/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 9 AVRIL 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B142

OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants PIG CPA

Le 9 avril 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 avril 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

JOUBE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy

Excusé(e)s :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde

Monsieur Jean-Claude FERAUD donne lecture du rapport ci-joint.

04_1_04

BUREAU DU 9 AVRIL 2015

Rapporteur : Jean-Claude FERAUD

Politique publique : Habitat et politique de la ville

Thématique : Habitat

Objet : Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire – Aides en faveur des propriétaires occupants PIG CPA

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport concerne l'attribution d'une aide de 24 863 € de la CPA en faveur des propriétaires occupants dans le cadre du Programme d'Intérêt Général de la CPA.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de sa politique de l'habitat la Communauté du Pays d'Aix soutient l'amélioration de l'habitat privé et s'associe aux objectifs prioritaires pour la réhabilitation des logements du parc privé fixé par l'Anah et qui portent pour 2015 sur la réhabilitation de 145 logements par an dont :

- 42 logements propriétaires bailleurs
- 103 logements propriétaires occupants
- 35 logements en sortie d'insalubrité

- 14 logements très dégradés
- 8 logements dégradés
- 32 logements énergie
- 60 logements autonomie

Dans ce cadre, les décisions d'attribution des aides en faveur de l'habitat privé sont prises par l'Agence nationale de l'habitat après avis de la commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH), dans la limite des droits à engagement alloués annuellement.

A cet effet, les priorités en matière d'amélioration du parc immobilier bâti sont confirmées annuellement auprès de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat sur la base de critères liés aux revenus des demandeurs et/ou géographiques, ou de conditions particulières de location et fixées dans un programme d'actions.

Par délibération n°2007_A126 du 12 avril 2007, le Conseil de Communauté a décidé l'octroi d'une subvention de 10 % en matière d'aide à la réhabilitation de logements privés sur condition de ressources, en complément des aides de l'ANAH.

Les Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat de l'ANAH se sont tenues le 18 décembre 2014 et le 29 janvier 2015 et ont instruit les 17 dossiers suivants :

SUIVI n°dossier ANAH	DEMANDEUR NOM PRENOM	adresse	ville	Nature des travaux	SUIVI montant dépense TTC	SUIVI montant dépense subventionnée	SUIVI sub ANAH accordée	Taux CPA	CPA
013013499	M VALLES	477 rue du Gassin 13105 MIMET	MIMET	Isolation combles et menuiseries + adaptation SdB	19 763 €	18 399 €	9 200 €	10 %	1 840 €
013013500	M SELLE	2 rue translaroque	Rognes	isolation combles réfection toiture	22 478 €	20 000 €	10 000 €	10 %	2 000 €
013013501	M et MME FRANCHI	55 impasse de la garenne parc des lilas	Aix en Provence	Chaudière gaz	9 637 €	8 979 €	4 490 €	10 %	898 €
013013502	Mme ZERROUK I	34 boulevard du Deffend	Jouques	isolation combles réfection toiture	14 349 €	9 298 €	4 649 €	10 %	930 €
013013509	Mme MEDJAED	415 avenue de la première division française libre quartier des platrières	Aix en Provence	Isolation combles et menuiseries + chauffage au sol	42 155 €	20 000 €	10 000 €	10 %	2 000 €
013013519	M Fliss	34 allée des hirondelles	LUYNES	Isolation combles, menuiseries et poêle à bois	24 070 €	20 000 €	10 000 €	10 %	2 000 €
013013525	M et Mme belkadi	7 bis impasse de l'ardhalo lot clos mireille	Vitrolles	Isolation combles et menuiseries	16 364 €	20 000 €	10 000 €	10 %	2 000 €
013013788	Mme MARITON	Les allées de Beaumanoir Bt A Avenue Henri Malacrida	Aix en Provence	Adaptation de la salle de bain	6 765 €	6 098 €	3 672 €	10 %	610 €
013013523	Mme KERBOUB	44 ALLEE DES PAQUERETTES	Peyrolles en Provence	Isolation des combles Double vitrage	11 967 €	11 343 €	5 671 €	10 %	1 134 €
013013521	M et Mme FERNANDEZ	46 av des faurys	Venelles	Chauffe-eau thermodynamique et PAC Air-eau	18 301 €	15 529 €	7 764 €	10 %	1 553 €
013013506	Mme STRAUCH- DESHORS	3 allée des musiciens	Aix en Provence		15 827 €	15 002 €	7 501 €	10 %	1 500 €
013013520	M et Mme GANA	8 allée de la felouque	Vitrolles	Isolation fenêtres et combles	10 360 €	9 820 €	4 910 €	10 %	982 €
013013508	CESCON	chemin du Loubatas	Peyrolles en Provence		13 912 €	13 187 €	6 594 €	10 %	1 319 €
013013498	M PIGNOLY	la Resquiette, Ch des écoles	LA ROQUE D'Antheron		18 915 €	17 929 €	6 275 €	10 %	1 793 €
013013522	Mme ORSETTI	43 rue SAINT ANTOINE	Eguilles	isolation combles, menuiserie, poêle à granulé	15 256 €	14 460 €	7 230 €	10 %	1 446 €
13013565	Mme FERNANDEZ	13 Allée Lou Galoubet	Luynes	Travaux autonomie, adaptation de la salle de bain et changement de menuiseries	9 000 €	8 581 €	4 290 €	10 %	858 €
013013505	M ARNAUD	25 che des Bas Théricks	Le Pure Sainte Réparade	Isolation intérieure, isolation toiture, menuiseries	32 209 €	20 000 €	10 000 €	10 %	2 000 €
TOTAL					301 328 €	248 625 €	122 246 €	10 %	24 863 €

Les aides seront attribuées aux propriétaires occupants aux vues des attestations de versement de la participation de l'Anah.

Le montant total des dossiers pouvant bénéficier de l'aide de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'élève à 24 863 €.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 2007_A126 du Conseil communautaire du 12 avril 2007 relative au principe d'intervention financière en faveur des propriétaires occupants en complément des aides de l'Anah ;

VU la délibération n°2012_A050 du Conseil communautaire du 15 mars 2012, relative à l'environnement, cadre de vie et développement durable – Modalités de mise en œuvre du dispositif d'accompagnement et d'aide à la réhabilitation et à la maîtrise de l'énergie des logements des habitants du Pays d'Aix ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014, modifiée, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux personnes morales (privées ou publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associés d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Habitat et Politique de la Ville en date du 31 mars 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution d'une aide d'un montant de 24 863 € aux propriétaires occupants concernés mentionnés ci-dessus ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier ;
- **DIRE** que la dépense sera imputée sur l'AP N° 2010/2 (imputation 70-2042) de la Direction Habitat.

OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants PIG CPA

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



15 AVR. 2015